

SERVICE DE PRESSE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE NOUMÉA

BP 3 - 98845 NOUMÉA
Nouvelle-Calédonie
Tél. (687) 26 53 53
Fax. (687) 26 53 52

Nouméa, le 14 août 2016



Objet: Le Père François Kerdraon SM, est décédé à l'âge de 88 ans à Nouméa. Ancien curé de la Conception, il s'était retiré chez les Petites Sœurs des Pauvres en 2010 où il assurait encore jusqu'à ces derniers jours du ministère selon ses forces. Une veillée aura lieu dans la chapelle des Petites Sœurs des Pauvres à Nouméa le mardi 16 août 2016 de 8h à 20h. La messe des funérailles, sera célébrée en l'église de la Conception le mercredi 17 août 2016 à 9h30, l'inhumation suivra au cimetière de la Mission à St Louis.

Communiqué

L'Archevêque de Nouméa, le Supérieur des Pères maristes et le clergé de la Nouvelle-Calédonie, font part du décès à 88 ans du Père François KERDRAON SM, retraité résident à « Ma Maison » chez les Petites Sœurs des Pauvres à Nouméa.

Né le 6 janvier 1928 à Plougastel-Daoulas (Finistère), fils de Jean Joseph KERDRAON et de Marie KERVELLA, il fit ses études secondaires à l'Ecole Apostolique de St-Brieux en Bretagne, puis ses études ecclésiastiques à Sainte Foy-lès-Lyon de 1947 à 1953. Il fit sa première profession dans la Société de Marie le 1^{er} novembre 1947. Il effectua son service militaire en 1948-1949 à St-Maixent, Coetquidan.

Ordonné prêtre le 15 février 1953, il est nommé préfet des petits au collège mariste de Sierk avant sa nomination pour la Nouvelle-Calédonie où il débarque le 12 février 1953. Il commence par faire divers remplacements (Bondé, Kuto,...) avant d'être nommé de manière stable au Séminaire St Léon de Paita où il finira en 1966 par être le supérieur du Grand et du Petit Séminaire.

Il est aussi chargé de nombreuses responsabilités tant au niveau du diocèse (Vicaire général de Mgr Pierre Martin de 1967 à 1970) que de la congrégation des Pères Maristes (plusieurs mandats de Supérieur Régional des Pères Maristes de Nouvelle-Calédonie 1970, 1979, 1998, puis Supérieur Provincial à Suva Fidji 1990). Il aura été chargé successivement de nombreuses paroisses du diocèse (Bon Pasteur 1969, St Louis 1970 et 1980, Bourail 1971, 1973 Pouébo, la Cathédrale 1979, 1994, Auteuil 1981, la Conception 1986 puis 1997 jusqu'en 2010).

Il avait également succédé au Père Léon Monel comme official du diocèse, le tribunal ecclésiastique chargé d'étudier les cas de mariage qui lui étaient soumis. Sa sagesse et son expérience pastorale faisaient de lui un conseiller discret et précieux.

Que le Seigneur Ressuscité l'accueille auprès de Lui !

(fin)